

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Piedmont tenue le 3 février 2020 à 19h00, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois

## **MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**

### **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020 À 19H00**

## **ORDRE DU JOUR**

---

1. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 JANVIER 2020**
5. **ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DES COMPTES PAYÉS AU 3 FÉVRIER 2020**
6. **CORRESPONDANCE**
7. **ADMINISTRATION**
  - 7.1 Embauche de monsieur Sébastien Simard à titre d'éco-conseiller et inspecteur en environnement;
  - 7.2 Autorisation de signature d'un bail avec Bell pour la location d'un emplacement pour une tour de télécommunications;
  - 7.3 Acquisition d'une partie du lot 3 857 053P et d'une servitude - Sommets de la Vallée;
  - 7.4 Autorisation de signature de la convention d'aide financière avec Tourisme Laurentides;
8. **RÈGLEMENTS**
  - 8.1 Avis de motion concernant le règlement 860-20 sur la tarification pour l'utilisation d'un bien et/ou d'une activité de la Municipalité, certificats et permis;
  - 8.2 Adoption du règlement 868-20 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Sainte-Adèle;
  - 8.3 Avis de motion concernant le projet de règlement 869-20 permettant les installations sanitaires à lampes UV;
  - 8.4 Avis de motion concernant le projet de règlement 758-07-20 modifiant le règlement #758-07 et ses amendements relatifs aux permis et aux certificats d'autorisation, afin de modifier certains articles dudit règlement;
  - 8.5 Avis de motion concernant le projet de règlement 870-20 décrétant l'acquisition d'un terrain et un emprunt de 520 000 \$ pour en acquitter le coût;

9. **TRAVAUX PUBLICS**

- Information par le conseiller responsable, monsieur Claude Brunet;

10. **URBANISME**

- Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger;

**Demandes d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)**

Aucune demande en janvier 2020;

**Demande de dérogation mineure**

Aucune demande en janvier 2020;

11. **ENVIRONNEMENT**

Information par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;

12. **FINANCES**

- Information par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme;
  - 12.1 Octroi d'une contribution financière à la Maison des jeunes Piedmont-Saint-Sauveur;
  - 12.2 Aliénation du camion Ford 550 du service des travaux publics;
  - 12.3 Octroi d'une aide financière de 1 500 \$ au club la Toison d'Or, tel que prévu au budget;
  - 12.4 Remise du dépôt de garantie – 677, rue Principale;
  - 12.5 Octroi d'un mandat à la firme KAP;

13. **LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR**

- Information par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde;
  - 13.1 Tarification pour le Campuces - Édition 2020;
  - 13.2 Embauche de l'équipe de coordination - Campuces été 2020;
  - 13.3 Dépôt d'une demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS);
  - 13.4 Dépôt d'une demande de subvention pour ombrière de l'Association canadienne de dermatologie 2020;

14. **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/ST-SAUVEUR**

15. **COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Information par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois;

16. **INFORMATIONS DIVERSES**

17. **VARIA**

- 17.1 Nomination des représentants à la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur;

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Résolution - Acceptation de l'ordre du jour**

13052-0220

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

Ajout du point 17.1 : Nomination des représentants à la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur.

**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Suivi de la dernière assemblée**

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

**Période de questions**

Le conseil prend bonne note des questions posées par les personnes présentes et Madame la mairesse répond aux questions. Les réponses qui ne peuvent être données ce jour, le seront lors d'une prochaine assemblée.

13053-0220

**Résolution – Acceptation du procès-verbal de l'assemblée du 13 janvier 2020**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par madame Diane Jeannotte et résolu que le procès-verbal de l'assemblée du 13 janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13054-0220

**Résolution – Acceptation des comptes payables et des comptes à payer au 3 février 2020**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par la secrétaire-trésorière;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par monsieur Claude Brunet et résolu que les comptes payables au 3 février 2020, au montant de 60 157,90 \$, et les comptes payés au 3 février 2020, au montant de 35 822,19 \$, soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je soussignée, madame Sylvie Dupuis, secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que les crédits budgétaires ou extra budgétaires sont disponibles pour les fins desquelles les dépenses décrites dans cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

---

Sylvie Dupuis, secrétaire-trésorière

**CORRESPONDANCE**

**ADMINISTRATION**

**Résolution – Embauche de monsieur Sébastien Simard à titre d'éco-conseiller et inspecteur en environnement**

**ATTENDU QUE** le conseil désire retenir les services d'un éco-conseiller et inspecteur en environnement ;

13055-0220

**ATTENDU QUE** monsieur Sébastien Simard a complété sa période probatoire de six (6) mois ;

**ATTENDU** les recommandations du directeur général;

Il est proposé par madame Diane Jeannotte, appuyée par monsieur Pierre Salois et résolu d'**EMBAUCHER** monsieur Sébastien Simard à titre de salarié régulier à horaire flexible dans le poste d'éco-conseiller et inspecteur en environnement et ce, selon les termes et conditions de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Piedmont (CSN).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13056-0220

**Résolution - Autorisation de signature d'un bail avec Bell pour la location d'un emplacement pour une tour de télécommunications**

**ATTENDU** le bail en vigueur avec Telus pour la location d'un terrain à l'angle du chemin de la Corniche et du chemin du Cap, dont l'échéance est prévue au 31 octobre 2021;

**ATTENDU** que Bell acquiert la tour de Telus et veut signer un nouveau bail avec la Municipalité;

**ATTENDU** le projet de bail ci-joint d'une durée de 15 ans renouvelable par période de 5 ans.

Madame la conseillère Pascale Auger s'oppose à cette autorisation et demande le vote

Contre : Pascale Auger

En faveur : Diane Jeannotte, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois

Il est dûment proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Claude Brunet et majoritairement résolu d'**AUTORISER** la mairesse et le directeur général à signer le bail ci-joint avec Bell pour la location du terrain appartenant à la Municipalité à l'angle du chemin de la Corniche et chemin du Cap, aux fins d'opérer une tour de télécommunications.

Il est également résolu d'**AUTORISER** le directeur général à signer l'entente de résiliation de bail avec Telus Communications Inc.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

13057-0220

**Résolution – Acquisition d'une partie du lot 3 857 053P et d'une servitude - Sommets de la Vallée**

**ATTENDU** l'entente de principe entre la Municipalité et Sommets de la Vallée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire acquérir un terrain afin, notamment, de le destiner à des activités récréatives et de créer une zone tampon pour une partie de la réserve Alfred-Kelly, dont le territoire affecté à la conservation est limitrophe au terrain acquis;

**ATTENDU QUE** ce terrain sera accessible aux animaux de compagnie et permettra de protéger deux accès existants à la réserve Alfred-Kelly;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de cette transaction, la Municipalité deviendra bénéficiaire d'une servitude permettant de pérenniser le sentier Wizzard;

**ATTENDU QUE**, compte tenu que le terrain jouxte la réserve Alfred-Kelly, cela permet de conserver un lien en sentier pérennisé traversant tout le territoire et reliant Prévost à Sainte-Adèle, ce qui en fait un achat stratégique pour la Municipalité ;

**ATTENDU** l'obtention d'une subvention de 30 000 \$ afin de financer l'acquisition du terrain ;

**ATTENDU QUE** la superficie acquise est de 41,4 hectares et que le coût d'acquisition est de 1,31 \$ / m<sup>2</sup> ou 0,12 \$ / pi<sup>2</sup> incluant la servitude ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité possède déjà des terrains limitrophes au terrain acquis, lesquels pourront être utilisés pour faciliter l'accès au terrain, notamment l'aménagement d'un stationnement ;

**ATTENDU QUE** la politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC encourage les municipalités à pérenniser les sentiers non-motorisés ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité va poursuivre ses efforts en vue d'obtenir du financement supplémentaire pour financer cette acquisition, mais que nonobstant la réussite de cette opération, la Municipalité va financer la balance pour l'acquisition du terrain par la voie d'un règlement d'emprunt.

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu de **MANDATER** M<sup>e</sup> Françoise Major, afin de préparer les documents nécessaires à l'acquisition par la Municipalité d'une partie du lot 3 857 053P appartenant à Sommets de la Vallée au montant de 550 000 \$, tel que décrit au plan joint à la présente résolution (acquisition de la parcelle 1 sur le plan).

Il est également résolu d'**AUTORISER** le directeur général et la mairesse à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition dudit terrain. Cette acquisition est conditionnelle à l'obtention du financement nécessaire par voie de règlement d'emprunt. Cette transaction inclut une servitude permettant à la Municipalité d'utiliser et d'entretenir à perpétuité la section du sentier Wizzard présent sur la partie résiduelle du lot qui continuera d'appartenir à Sommets de la Vallée.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13058-0220

#### **Résolution - Autorisation de signature de la convention d'aide financière avec Tourisme Laurentides**

**ATTENDU** la demande de subvention déposée par la Municipalité à Tourisme Laurentides pour l'acquisition d'un terrain destiné à des activités récréatives;

**ATTENDU** que Tourisme Laurentides accepte de financer ce projet à la hauteur de 30 000 \$.

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par madame Diane Jeannotte et résolu d'**AUTORISER** le directeur général à signer la convention d'aide financière concernant l'octroi d'une contribution financière non remboursable par l'ATR ne pouvant pas excéder 30 000\$ en vertu du Fonds de développement Tourisme Laurentides. Le projet de convention est joint aux présentes.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **RÈGLEMENTS**

### **Avis de motion concernant le règlement 860-20 sur la tarification pour l'utilisation d'un bien et/ou d'une activité de la Municipalité, certificats et permis**

Avis de motion est par la présente donné par madame Claudette Laflamme à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 860-20 portant sur la tarification pour l'utilisation d'un bien et/ou d'une activité de la Municipalité, certificats et permis.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

13059-2020

### **Résolution – Adoption du règlement 868-20 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Sainte-Adèle**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné lors de l'assemblée ordinaire du 13 janvier 2020 ;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ADOPTER** le règlement 868-20 concernant l'annexion d'une partie du territoire de Sainte-Adèle.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Avis de motion concernant le projet de règlement 869-20 permettant les installations sanitaires à lampes UV**

Avis de motion est par la présente donné par madame Pascale Auger à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 869-20 afin de permettre les installations sanitaires à lampes UV.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

### **Avis de motion concernant le projet de règlement 758-07-20 modifiant le règlement #758-07 et ses amendements relatifs aux permis et aux certificats d'autorisation afin de modifier certains articles dudit règlement**

Avis de motion est par la présente donné par madame Pascale Auger à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 758-07-20 modifiant le règlement 758-07 et ses amendements relatifs aux permis et aux certificats d'autorisation afin de modifier certains articles dudit règlement.

Le projet de règlement est déposée séance tenante.

### **Avis de motion concernant le projet de règlement 870-20 décrétant l'acquisition d'un terrain et un emprunt de 520 000 \$ pour en acquitter le coût**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Daniel Houde à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 870-20 décrétant l'acquisition d'un terrain et un emprunt de 520 000 \$ pour en acquitter le coût.

Le projet de règlement est déposée séance tenante.

## **TRAVAUX PUBLICS**

Informations par le conseiller responsable, monsieur Claude Brunet;

## **URBANISME**

Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger;

Le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a fait relâche en janvier. Par conséquent, aucun procès-verbal n'est déposé.

### **ENVIRONNEMENT**

Information par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;

### **FINANCES**

Information par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme;

13060-0220

### **Résolution – Octroi d'une contribution financière à la Maison des jeunes Piedmont-Saint-Sauveur**

**ATTENDU** la mission de la Maison des jeunes de Piedmont/Saint-Sauveur;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite appuyer les actions et l'engagement que cet organisme réalise auprès des jeunes de la communauté;

Il est proposé madame Claudette Laflamme, appuyée par madame Diane Jeannotte et résolu de **VERSER** à la Maison des jeunes Piedmont/Saint-Sauveur un montant de 10 650 \$, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13061-0220

### **Résolution – Aliénation du camion Ford 550 du service des travaux publics**

**ATTENDU QUE** le camion Ford 550 est en fin de vie utile ;

**ATTENDU QUE** l'aliénation d'un bien municipal doit être fait à titre onéreux selon l'article 6.1 du *Code Municipal* ;

**ATTENDU** l'évaluation qui en a été faite par le service des travaux publics.

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**AUTORISER** le directeur général à vendre le camion Ford 550 avec les équipements à neige et la boîte d'été au prix de 3 500 \$, taxes applicables incluses, à 9279-1730 Québec Inc.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13062-0220

### **Résolution - Octroi d'une aide financière de 1 500 \$ au club la Toison d'Or, tel que prévu au budget**

**ATTENDU** que la Municipalité désire soutenir les activités de l'organisme à but non lucratif Club La Toison d'Or ;

**DONC**, il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par madame Diane Jeannotte et résolu d'accepter la demande d'octroi d'aide financière de 1 500 \$ au club la Toison d'Or, tel que prévu au budget.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Résolution - Remise du dépôt de garantie – 677, rue Principale**

13063-0220

**ATTENDU QUE** le propriétaire du 677, rue Principale a déposé une somme de 1 000 \$ afin de garantir l'état des infrastructures municipales suite à un raccordement de drains à sa propriété;

**ATTENDU** les recommandations de monsieur Benoit Mongeau, directeur du service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu d'**AUTORISER** la directrice des finances à remettre au propriétaire du 677, rue Principale le montant initial de 1 000 \$, représentant la somme déposée pour garantir l'état des infrastructures municipales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13064-0220

**Résolution – Octroi d'un mandat à la firme KAP**

**ATTENDU** que KAP a déjà réalisé un plan préliminaire pour l'aménagement du parc Gilbert-Aubin;

**ATTENDU** que de nouveaux projets et, notamment le dépôt d'une demande de subvention, exigent la refonte de ce plan;

**ATTENDU** la proposition de KAP.

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** l'offre de service de KAP au montant de 4 325 \$ plus les taxes applicables, en sus des honoraires maximums de 1 500 \$ s'il y a nécessité de réviser le plan qui sera déposé à la Municipalité. Il est également résolu de **DÉFRAYER** ces coûts à partir du surplus réservé parcs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LOISIRS**

Information par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde;

13065-0220

**Résolution - Tarification pour le Campuces - Édition 2020**

**ATTENDU** la planification budgétaire 2020 en prévision des revenus des inscriptions.

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'**ADOPTER** la tarification du Campuces de Piedmont de l'édition 2020, telle que détaillée ci-dessous :

		Piedmont et Morin Heights	Non- résident
<b>ÉTÉ COMPLET</b>			
25 et 26 juin 2020		50 \$	60 \$
(7 semaines complètes) du 29 juin au 14 août 2020			
1 <sup>er</sup> enfant	5 à 11 ans	475 \$	580 \$
2 <sup>e</sup> enfant	5 à 11 ans	445 \$	580 \$
3 <sup>e</sup> enfant	5 à 11 ans	425 \$	580 \$
Club Ado	12 et 13 ans	45 \$	55 \$



<b>TARIFICATION À LA SEMAINE</b>			
1 <sup>er</sup> enfant		125 \$	150 \$
2 <sup>e</sup> enfant		120 \$	150 \$
3 <sup>e</sup> enfant		115 \$	150 \$
<b>SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE Semaine du 17 août au 21 août 2020</b>			
1 <sup>er</sup> enfant		105 \$	115 \$
2 <sup>e</sup> enfant		100 \$	115 \$
3 <sup>e</sup> enfant		95 \$	115 \$
<b>SERVICE DE GARDE</b>			
Tarif pour l'été			
1 <sup>er</sup> enfant		145 \$	150 \$
2 <sup>e</sup> enfant		125 \$	150 \$
3 <sup>e</sup> enfant		125 \$	150 \$
À la semaine/enfant		35 \$	35 \$
À la journée			
PROGRAMME ASPI		140 \$	155 \$
SORTIES		NON INCLUSES DANS LES PRIX	
CHANDAIL		INCLUS	
Achat d'un chandail supplémentaire		10 \$	10 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13066-0220

**Résolution - Embauche de l'équipe de coordination - Campuces été 2020**

**ATTENDU** l'évaluation professionnelle des membres de l'équipe 2019 qui souhaitaient revenir en poste;

**ATTENDU** les recommandations de la directrice des loisirs à la suite des entrevues réalisées le 25 janvier 2020;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'**EMBAUCHER** les personnes suivantes à la coordination du Campuces de Piedmont, édition 2020.

- **Françoise Lachaine, coordonnatrice**
- **Jean-Félix DesRoches, coordonnateur**
- **Nicolas Oczechowski, coordonnateur**
- **Loiane Hervieux assistante-coordonnatrice**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13067-0220

**Résolution - Dépôt d'une demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité procède actuellement au développement du Parc Gilbert Aubin;

**ATTENDU QUE** la Municipalité à l'intention de procéder dès cette année à la relocalisation de la patinoire qui est présentement située sur l'emplacement du terrain de la Gare de Piedmont vers le Parc Gilbert-Aubin;

**ATTENDU QUE** d'autres activités de plein air, sportives, culturelles et patrimoniales seront insérées aux programmations loisirs futures;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire y aménager des espaces de jeux, du mobilier urbain et des aires de repos;

**ATTENDU QU'**un chalet d'accueil et de service est un atout primordial pour les utilisateurs du parc.

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu :

de **DÉPOSER** une demande de subvention au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives Canada – Québec Entente bilatérale intégrée (EBI) relative au Programme d'infrastructure investir dans le Canada afin, notamment, de déménager la patinoire et d'aménager un chalet d'accueil ; et

de **CONFIRMER** l'engagement de la Municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

de **DÉSIGNER** monsieur Jean-François Albert, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13068-0220

#### **Résolution - Dépôt d'une demande de subvention pour ombrière de l'Association canadienne de dermatologie 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire bonifier l'aménagement du Parc Gilbert-Aubin par le biais d'aires de pique-nique et d'aires de repos protégées ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite protéger les utilisateurs des rayons UV et contrer les ilots de chaleur.

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu de **DÉPOSER** une demande de subvention pour ombrière de l'Association canadienne de dermatologie 2020 pour l'installation d'ombrières dans le Parc Gilbert-Aubin. Dans le cadre de ce programme, la Municipalité de Piedmont s'engage à **DÉFRAYER** les coûts non couverts par cette subvention, le cas échéant.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR**

Information transmise par la mairesse, madame Nathalie Rochon;

#### **COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Information par le conseiller responsable, monsieur Pierre Salois;

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

**VARIA**

**Résolution – Nomination des représentants à la Chambre de commerce**

13069-0220

**ATTENDU QUE** la Municipalité désigne des représentants à la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par monsieur Daniel Houde et résolu de nommer la mairesse, madame Nathalie Rochon, comme représentante de la Municipalité à la chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur et de nommer monsieur Pierre Salois comme représentant substitut en remplacement de monsieur Daniel Houde.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

13070-0220

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h55, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse

---

**JEAN-FRANÇOIS ALBERT**  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse